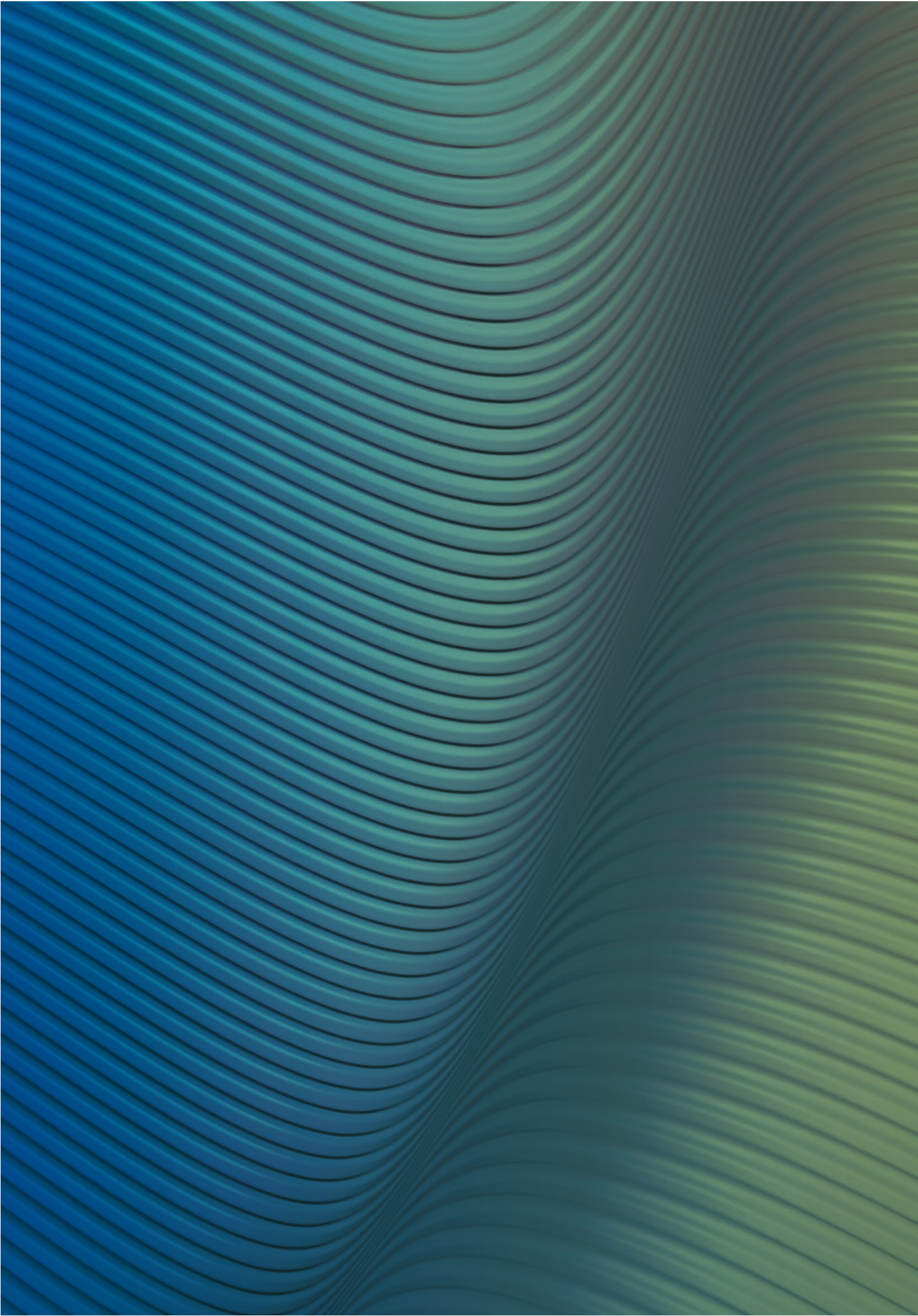


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014/18

UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014/18

PRÉSENTATION DE L'UNEC

L'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC)

est une organisation représentative en vertu des articles L. 2133-1 et suivants du Code du travail, ainsi que les textes afférents en vigueur.

Implantée dans le paysage français depuis plus de 120 ans, l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC) s'impose en tant qu'entité fédératrice de référence pour les professionnels de la coiffure. Reposant sur une organisation démocratique destinée à représenter l'ensemble

de la profession, l'UNEC coordonne les actions syndicales nationales de 22 unions régionales historiques regroupées en 13 nouvelles régions regroupant à leur tour les unions départementales. En tant que syndicat professionnel de référence, l'UNEC intervient activement dans la négociation collective, pour les actions de lobbying auprès des Pouvoirs publics et dans le cadre de la représentation de la profession au sein des instances professionnelles et consulaires. Acteur majeur du dialogue social, elle est l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise en les accompagnant au quotidien dans la transformation de la profession.

L'UNEC en chiffres	04
Entretien avec Bernard Stalter, Président de l'UNEC	06
Agenda du Président	08
Nos engagements au service du secteur de la coiffure	12
Quatre ans de mobilisations et d'actions concrètes	16
Gouvernance et organisation	26
Annuaire	32

L'UNEC EN CHIFFRES

UN ACTEUR RECONNU...

___ L'UNEC est l'organisation professionnelle de référence du secteur de la coiffure. Selon l'étude de la représentativité réalisée par le ministère du Travail en 2016, **90% des entreprises adhérentes à un syndicat sont adhérentes UNEC...**

... QUI S'APPUIE SUR UN MAILLAGE NATIONAL FORT

04

85

PERMANENTS
SALARIÉS, DONT **13**
AU SIÈGE DE L'UNEC
NATIONALE.

18

unions régionales

10

élus UNEC qui sont
également Présidents
de Chambre de Métiers et
de l'Artisanat,

1

Président
de CMA France.

DE NOMBREUX ÉLUS
UNEC SONT ÉGALEMENT
PRÉSIDENTS DE CNAMS ET
U2P DÉPARTEMENTALES
OU RÉGIONALES,

1

Président de CNAMS
nationale.

96

syndicats
départementaux

5 300

adhérents sur toute
la France

UN DIALOGUE CONSTANT ET RICHE :

15 256

questions et demandes adressées
aux services de l'UNEC, dont :



9 864 (65%)

Service juridique



4 684 (31%)

Service adhésion/développement économique



704 (4%)

Service accueil/formation

LE SECTEUR
DE LA COIFFURE C'EST...

85 700

établissements fréquentés chaque jour par près
d'un million de clients. Les salons indépendants
représentent environ 90% des établissements.

2^e rang

des activités artisanales

Le secteur de la coiffure rassemble
près de **190 000 actifs**, dont 95 400 salariés,
17 750 apprentis et près de 2 600 contrats
de professionnalisation. Ils sont chaque jour
au service des Français et exercent avec
passion et expertise leur métier.

Près de **6 milliards** de chiffre d'affaires.
(Source : ESANE/INSEE).



BERNARD STALTER,
PRÉSIDENT DE L'UNEC

06

— Valoriser les métiers de la coiffure et leur place dans l'économie française, fédérer aussi bien les professionnels que les pouvoirs publics autour d'enjeux stratégiques, confirmer la force de l'implantation régionale... Bernard Stalter, Président de l'UNEC, revient sur les actions marquantes de sa mandature et dessine les défis de demain. Entretien.

QU'EST-CE QUI A ANIMÉ VOTRE MANDATURE DURANT CES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES ?

— Avant tout, la passion de notre métier. La coiffure compte. Cela pourrait être notre message principal, presque un slogan, un manifeste. Elle compte dans le quotidien des Français, dans la vie des villes et des communes, elle compte aussi économiquement, avec 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. Entre 2014 et 2018, l'UNEC a donc voulu repositionner notre secteur d'activité à sa juste place dans le paysage entrepreneurial français et européen. De nombreuses personnalités politiques de premier rang se sont rendues au salon Mondial Coiffure et Beauté by Beauté Sélection. Sur plusieurs dossiers déterminants, elles ont voulu entendre nos points de vue, nos recommandations. Prenez l'exemple du compte de prévention de la pénibilité : la coiffure a été l'une des rares branches à être auditionnée sur ce sujet essentiel. Sur la formation aussi, nous avons joué un rôle déterminant, nous y reviendrons.

Enfin – et il ne faut surtout pas oublier cette dimension – notre métier repose sur une approche et des savoir-faire artistiques, esthétiques, qui entrent en résonance avec l'image de la France et de Paris. Nous avons tenu à valoriser cet aspect avec la promotion des concours. Les Championnats du Monde de Coiffure se tiendront à Paris chaque année, pendant quatre ans. C'est un symbole fort.

CETTE PASSION, CHAQUE PROFESSIONNEL LA VIT TOUS LES JOURS, À SA FAÇON, EN EXERÇANT SON ACTIVITÉ. MAIS S'AGIT-IL POUR AUTANT D'UN FACTEUR DE COHÉSION ? LES RÉALITÉS DU MÉTIER NE SONT-ELLES PAS AUJOURD'HUI TROP VARIÉES, DISPARATES POUR SE RETROUVER SOUS UNE SEULE BANNIÈRE ?

— Non, je ne le crois pas. Bien sûr, il existe une grande diversité de profils et de statuts, du coiffeur à domicile au salon, franchisé ou non, en passant par les auto-entrepreneurs sans oublier les salariés... Mais elle



LA COIFFURE EST UN SECTEUR D'ACTIVITÉ QUI JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DANS LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE



constitue, au contraire, un argument supplémentaire pour se rassembler, pour éviter le piège de la dispersion qui ne rendrait service à personne. L'UNEC fédère aujourd'hui toutes les facettes du métier, sans distinction. Nous représentons 90 % des coiffeurs adhérents à une organisation patronale. Une légitimité qui nous permet de rassembler tous les acteurs autour d'enjeux décisifs comme la formation par exemple, que ce soit par des prises de paroles fortes (notre Livre Blanc, nos Ambassadeurs...), mais aussi avec des résultats importants comme le remplacement de l'indemnité compensatrice à la formation (que le gouvernement voulait supprimer) par une aide d'un montant équivalent pour les chefs d'entreprise. L'encadrement du statut de l'auto-entrepreneur, le maintien de l'exigence de qualification professionnelle comptent aussi parmi les décisions qui prouvent notre unité et la force qui en découle.

MAIS L'UNITÉ NE SE DÉCRÈTE PAS, IL FAUT LA CRÉER, LA SUSCITER...

— Tout à fait. Et c'est l'objet de la méthode de travail que nous avons mis en œuvre pendant ces quatre ans. Elle se fonde d'abord sur l'esprit de co-construction. Nous discutons, débattons, partageons avec les membres du réseau pour aboutir à la meilleure réponse possible, celle qui représente le mieux notre position. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les adhérents de l'UNEC pour leur engagement et leur implication sans faille dans chaque dossier. Le développement d'une profession n'est jamais le fruit d'une seule personne ou d'une petite équipe. Il ne peut, au contraire, trouver sa source que dans un réel élan collectif.

La proximité constitue une autre valeur essentielle. L'UNEC s'appuie sur un réseau territorial dense, bien implanté. Pendant ma mandature, j'ai tenu à me rendre

dans toutes les régions, en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer, pour discuter avec chacun, pour comprendre et faire comprendre. Mais aussi pour manifester tout simplement notre solidarité dans certaines situations difficiles, notamment lors de catastrophes naturelles. Enfin, le dialogue et la proximité n'excluent pas l'efficacité. Depuis 2014, nous avons travaillé sur le fonctionnement de l'UNEC, avec les mêmes exigences opérationnelles, le même souci de transparence financière qu'une grande entreprise. Autant de chantiers qui, je le crois, ont contribué à donner un nouveau visage à notre action syndicale : celui d'un acteur qui sait prendre fermement position comme nous l'avons montré avec les opérations « Laissez-nous travailler » ou « Défendons les coiffeurs », mais qui a aussi une réelle capacité d'ouverture, de discussion, de construction.

LES DÉFIS D'UNE PROFESSION NE SUIVENT PAS LE RYTHME DES MANDATURES. ILS SE RENOUVÈLENT EN PERMANENCE. QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'AVENIR ?

— Les professionnels de la coiffure ont toujours su s'adapter, suivre l'évolution de la société, des tendances et des clients. C'est un atout considérable, qu'il faut sans cesse développer. L'UNEC doit donc leur permettre de relever de nouveaux défis, comme les enjeux du numérique dans la relation avec la clientèle ou la gestion des salons, les problématiques de développement durable et de responsabilité sociale. Il nous faut avancer en conjuguant innovation et valorisation de nos expertises. Mobilisons-nous comme nous avons su le faire pendant quatre ans afin de prendre en main notre avenir et celui de notre métier.

UNE FORTE PRÉSENCE AUPRÈS DES LEADERS D'OPINION ET SUR LE TERRAIN

QUATRE ANNÉES DE RENCONTRE ET DE NÉGOCIATIONS

___ Tour d'horizon des rencontres et des déplacements qui ont marqué la mandature 2014-2018.

EN 2014

10 JUIN : entretien avec Carole Delga, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire.

15 SEPTEMBRE : visite de Carole Delga lors du salon Mondial Coiffure et Beauté (MCB).

2 DÉCEMBRE : audition par le député Pascal Terrasse dans le cadre du rapport sur l'économie collaborative.

EN 2015

7 MAI : audition par les députés Sirugue, Huot et De Virville dans le cadre de la loi sur le compte de prévention de la pénibilité. La coiffure a été l'une des rares branches entendues dans ce dossier.

21 SEPTEMBRE : entretien avec Alexis Kohler, directeur de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances suite à la présentation du projet de loi Noé (Nouvelles opportunités économiques).

EN 2016

9 FÉVRIER : entretien avec Alain Juppé à son Quartier général de campagne durant les élections primaires, pour une séance de consultation concernant ses propositions sur l'artisanat.

2 MARS : entretien avec Xavier Piccino, Directeur de cabinet de Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, à propos du projet de loi Noé et sur la question des qualifications professionnelles.

1^{ER} AVRIL : rencontre avec Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, sur les sujets du numérique, de l'emploi et des qualifications professionnelles.

16 AVRIL : nouvel entretien avec Alain Juppé et le conseil exécutif.

21 AVRIL : audition auprès du ministère du Travail sur les qualifications



professionnelles (CD - FT), par Nadine Richard, Conseillère formation professionnelle et alternance (à la demande de Myriam El Khomri).

21 AVRIL : entretien avec Xavier Piccino, directeur de cabinet de Martine Pinville, et Sébastien Malangeau, conseiller chargé de l'Artisanat et de la Restauration au cabinet de Martine Pinville, pour aborder le sujet du numérique.

21 AVRIL : visite d'entreprises de coiffure parisiennes avec Martine Pinville.

9 MAI : audition à l'Assemblée Nationale sur la Loi Sapin II, par Dominique Potier (Rapporteur de la Commission des affaires économiques sur le projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique).

29 JUIN : entretien avec Bruno Le Maire, candidat à l'élection primaire.

11 SEPTEMBRE : visite d'Emmanuel Macron au salon MCB, quelques jours après sa démission du gouvernement Hollande.

11 SEPTEMBRE : venue de Bruno Le Maire au salon MCB.

EN 2017

23 FÉVRIER : entretien avec Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Olivia Polski, adjointe au Maire de la Ville de Paris en charge du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, en vue d'obtenir son parrainage dans le cadre du salon professionnel MCB by BS (Mondial Coiffure et Beauté).

15 JUIN : inauguration de la Nuit de la Coiffure à l'Hôtel de Ville de Paris, en présence d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, et de Nathalie Roos, Directrice de la division produits professionnels de L'Oréal.

17 SEPTEMBRE : venue d'Olivia Polski, adjointe au Commerce, à l'artisanat et aux professions libérales, auprès de la Maire de Paris lors du salon MCB.

18 septembre : visite de Benjamin Griveaux, secrétaire d'État à l'Artisanat, au salon MCB.

19 SEPTEMBRE : entretien avec Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances. (photo)

13 NOVEMBRE 2017 : intervention de l'UNEC à l'Assemblée nationale dans

le cadre de l'association Centre-Ville en Mouvement.

21 DÉCEMBRE : réception de l'équipe de France des métiers à l'Élysée.

EN 2018

8 JANVIER 2018 : audition de l'UNEC au ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du projet de réforme de la voie professionnelle scolaire.

23 JANVIER : entretien téléphonique avec Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

30 JANVIER : rencontre avec Carine Chevrier, Déléguée générale de la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle (DGEFP), Cédric Puydebas, Sous-directeur politique formation et contrôle, Michel Ferreira-Maia, Chef de la mission alternance et qualification.

6 FÉVRIER : entretien avec Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

22 FÉVRIER : réunion au ministère de l'Éducation nationale pour une audition à propos de la transformation de l'enseignement professionnel.

1er mars : entretien avec le cabinet de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et son directeur de cabinet Antoine Foucher.

20 MARS 2018 : entretien au ministère du Travail avec Antoine Foucher, directeur de cabinet de la ministre, Stéphane Lardy, directeur de cabinet adjoint, et Stéphanie Rismont, conseillère en communication.



LES DÉCISIONS À RETENIR

Suite aux rencontres et aux actions menées, l'UNEC a obtenu plusieurs décisions importantes pour le secteur de la coiffure, parmi lesquelles :

- Mise en place d'une aide équivalente en compensation de la suppression de l'indemnité compensatrice à la formation.
- L'encadrement du statut de l'auto-entrepreneur, devenu depuis micro-entreprise.
- Le maintien de l'exigence de qualification professionnelle préalable à l'installation obtenue. Une annonce faite par Emmanuel Macron lors du congrès de l'Isle-sur-la-Sorgue.
- Au chapitre du Compte de prévention de la pénibilité : la coiffure est considérée comme non concernée en cas de port de gants et d'installation d'un système d'extraction de l'air. À noter que la Coiffure est l'une des rares branches à avoir été auditionnée sur le sujet.
- Quant à la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, elle est actuellement en cours.

UNE PRÉSENCE CONSTANTE SUR LE TERRAIN

___ La proximité avec le terrain constitue l'un des axes majeurs de la dernière mandature afin de soutenir et valoriser les initiatives du réseau, mais aussi de renforcer la solidarité dans certaines périodes difficiles, comme lors de catastrophes naturelles par exemple.

Revue de détails des déplacements marquants.

EN 2014

23 JUILLET, À MARSEILLE : visites d'entreprises ainsi que d'une école de coiffure et d'un CFA. Par ailleurs, le président de l'UNEC a participé à une réunion de Bureau UNEC PACA.

24 SEPTEMBRE, À RENNES : rencontre avec les représentants de l'UNEC Bretagne, en marge du congrès de la Confédération Nationale de l'Artisanat et des Métiers de Service (CNAMS).

EN OCTOBRE, À TOURS : participation à l'Assemblée Générale de l'UNEC Centre.

EN NOVEMBRE, À ROUEN : participation au séminaire de l'UNEC Haute-Normandie.



EN 2015

DU 7 AU 10 AVRIL, À LA RÉUNION : organisation de l'opération « Laissez-nous travailler » et plusieurs rencontres afin de proposer une meilleure prise en compte des problématiques des ultra-marins.

27 AVRIL, À REIMS : venue du président pour l'opération « Laissez-nous travailler », suivie de plusieurs visites d'entreprises, ainsi que d'une rencontre avec des parlementaires locaux.

2 SEPTEMBRE, À TOULOUSE : venue pour le lancement de l'opération « Laissez-nous travailler ».

14 OCTOBRE, À NICE : visite pour soutenir les entreprises sinistrées suite aux inondations.

EN 2016

16 MARS, À LILLE : plusieurs visites d'entreprises et participation à une rencontre débat, autour de la présentation de la ligne artistique Coiffeur en France.

29 AOÛT, À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : inauguration de la journée de la coiffure à la foire de Châlons-en-Champagne.

18 MAI, À BAR-LE-DUC : visites d'entreprises de coiffure dans la Meuse, suivies d'une réunion-débat avec les coiffeurs de la région.

21 NOVEMBRE, À LYON : participation au salon Beauté Sélection ainsi qu'à une rencontre avec les représentants de l'UNEC Rhône-Alpes.

EN 2017

20 MARS, À DIJON : visite d'entreprises et rencontre avec les coiffeurs de Côte-d'Or.

10 AVRIL, À METZ : participation à l'AG de l'UNEC Moselle.w

26 AVRIL, À BORDEAUX : venue lors de l'opération « Défendons les coiffeurs » et plusieurs visites d'entreprises, ainsi que celle d'une école de coiffure. Le président a également participé à

une réunion débat avec les coiffeurs d'Aquitaine.

30 MAI, À LILLE : venue dans le cadre de l'opération « Défendons les coiffeurs ».



DU 3 AU 6 OCTOBRE, EN

GUADELOUPE : soutien aux professionnels suite au passage de l'ouragan Irma, avec plusieurs visites d'entreprises, de l'URMA, et une réunion-débat avec les coiffeurs de Guadeloupe, sans oublier la participation à une réunion de Bureau.

8 OCTOBRE, À TOULOUSE : rencontre avec les coiffeurs d'Occitanie et remise d'une médaille du travail à une salariée

“PENDANT CES QUATRE ANS, NOUS AVONS VOULU ÊTRE AU PLUS PROCHE DES PRÉOCCUPATIONS ET DES ATTENTES DE NOS ADHÉRENTS.”

CHRISTELLE PELKA,
Directrice de Cabinet du Président





pour ses 30 ans de service dans l'entreprise.

18 OCTOBRE, À CHAUMONT : rencontre avec les coiffeurs de Haute-Marne.

EN 2018

4 JANVIER, À TOULOUSE : rencontre avec des coiffeurs d'Occitanie et des représentants de l'Academy Européenne de Coiffure et d'Esthétique.

31 JANVIER, À MARSEILLE : visite d'entreprise et réunion débat avec les coiffeurs et organisations professionnelles de la CNAMS Bouches-du-Rhône.

UN LIEN RENFORCÉ AVEC LE RÉSEAU

— Dans un véritable esprit de co-construction, le dialogue constant avec le réseau s'est imposé comme l'une des priorités des années 2014-2018. Le point avec plusieurs dates-clés.

30 NOVEMBRE 2014 : rencontre sur les questions d'actualité avec les présidents du réseau.

1^{ER} DÉCEMBRE 2014 : lancement des Assises de la Formation.

19 ET 20 AVRIL 2015 : Journées des Présidents organisées à Nantes.

22 FÉVRIER 2016 : lancement de « 2016, l'année du développement durable ».

24 AU 26 AVRIL 2016 : Congrès de l'UNEC à l'Isle-sur-la-Sorgue.

2 ET 3 AVRIL 2017 : Journées des Présidents à Nantes.

___ Entre 2014 et 2018, l'UNEC a été une force de proposition active en siégeant dans de nombreuses instances professionnelles. L'occasion de faire entendre la voix du secteur dans des débats variés et à différents niveaux de prise de décisions (nationaux ou européens). Retour sur les différents partenaires et acteurs avec lesquels nous avons travaillé durant cette mandature.

NOS ENGAGEMENTS AU SERVICE DU SECTEUR DE LA COIFFURE



NÉGOCIATIONS AUTOUR DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA COIFFURE

COMMISSION MIXTE PARITAIRE ET COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NÉGOCIATION ET D'INTERPRÉTATION

La Commission mixte paritaire (CMP) a pour vocation la négociation des accords collectifs. Suite à l'accord du 21 mars 2017, et conformément à la législation issue de la loi Travail, la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation s'y est substituée. Elle combine les missions de la CMP et celle de la Commission d'interprétation de la CCN. L'UNEC assure depuis 2014 le secrétariat de cette commission.

Depuis 2014, plusieurs avenants et accords ont été négociés en CMP, puis en CPPNI, et signés par l'UNEC. Parmi ces jalons importants :

- Avenants relatifs aux rémunérations minimales et à la prime d'ancienneté.
- Avenant relatif à la portabilité du régime frais de santé

- Avenant relatif au régime soins de santé
- Avenant relatif aux modalités d'exercice du travail à temps partiel dans la branche
- Avenant relatif à la clause de non-concurrence
- Avenant relatif à la refonte des classifications professionnelles et aux rémunérations des employés techniques de la coiffure, des cadres et agents de maîtrise de la coiffure
- Accord relatif aux engagements en faveur de l'alternance,
- Accord relatif au pacte de responsabilité et de solidarité dans la branche de la coiffure,
- Accord relatif au régime de prévoyance
- Accord relatif à l'institution d'une commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI).

Enfin, autre décision importante durant la mandature, l'UNEC a refusé de signer l'avenant n° 1 à l'accord du 17 juin 2009 relatif au développement du dialogue social.

AVANCÉES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

AU SEIN DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La CPNEFP est spécialisée dans les questions de l'emploi et de la formation. En lien avec la Section Professionnelle Paritaire de la Coiffure (SPP) de l'AGEFOS PME, elle définit les critères de prise en charge des formations. L'UNEC est membre de cette commission et en assure le secrétariat.

Dans le cadre de groupes de travail rattachés à la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, nous avons travaillé sur plusieurs Certification de qualification professionnelle (CQP) : responsables de salon, les cheveux spécifiques bouclés à crépus. Les travaux sont actuellement en cours.

AU SEIN DE LA 19^e CPC

Les CPC du ministère de l'Éducation nationale sont des instances placées

auprès du ministre de l'Éducation Nationale où siègent employeurs, salariés, pouvoirs publics et personnalités qualifiées. Elles formulent des avis sur la création, l'actualisation ou la suppression des diplômes professionnels, du CAP au BTS. C'est une instance consultative. L'UNEC siège dans la commission dédiée à la coiffure, l'esthétique et les services connexes.

Dans le cadre d'un groupe de travail rattaché à la 19^{ème} CPC, l'UNEC a également conçu et proposé une note d'opportunité sur le référentiel du bac professionnel. Après la validation d'une trame, les travaux sont toujours en cours et devraient être finalisés pour le mois de novembre 2018. La mise en œuvre est prévue pour la rentrée 2019.

AU SEIN DE LA SPP

L'UNEC siège en Section Paritaire Professionnelle (SPP). Cette instance s'est fixée pour mission de réexaminer,

chaque année, les critères définis par la branche pour la prise en charge financière par AGEFOS PME des formations des salariés. Autre objectif : adapter ces mêmes critères en fonction de l'évolution des besoins des entreprises de coiffure en matière de formation. En cours d'année, la SPP est régulièrement amenée à procéder à des adaptations.

LES DÉCISIONS SIGNIFICATIVES, PRISES ENTRE JANVIER 2015-2018

Au sujet du Plan de formation, plusieurs évolutions importantes ont donc vu le jour. Les plafonds annuels par entreprise ont ainsi significativement augmenté dans les TPE entre janvier 2015 et janvier 2018. Par exemple, pour les entreprises de 1 à 2 salariés, il est passé de 800 € HT par entreprise à 1 400, et pour les entreprises de 3 à 4 de 1 300 € HT à 2 200 euros. Par ailleurs, les formations langue et connaissance/utilisation des outils numériques (création web, gestion internet) ont été ajoutées aux types de formations éligibles.

Au chapitre du Compte personnel de formation : le bilan de compétences et des actions de formation pour les créateurs/repreneurs d'entreprise a été ajouté à la liste des formations éligibles.



**“LA COIFFURE
EST UN SECTEUR
DYNAMIQUE ET INNOVANT,
EMBLÉMATIQUE DE LA
MODERNITÉ ET
DE LA VITALITÉ DE
L'ARTISANAT FRANÇAIS.”**



CARLA CHANTILLON,
Directrice Générale

PILOTAGE DU RÉGIME DE SOINS SANTÉ

AU SEIN DU COMITÉ DE GESTION SOINS DE SANTÉ

L'UNEC siège également au sein du Comité de gestion soins de santé. Dans ce cadre, elle est amenée à se positionner sur différents sujets importants pour la profession comme les dossiers de demandes de fonds sociaux (demande de prise en charge exceptionnelle de tout ou partie de leurs frais médicaux par les salariés de la branche de la coiffure) formulées sur des critères d'ordre social ou encore les stratégies de communication relatives au régime de la branche sans oublier les campagnes de prévention, comme, par exemple, en 2017-2018, celle organisée pour prévenir et lutter contre les addictions aux drogues (en 2015-2016, elle portait sur la santé

bucco-dentaire). Autre sujet capital abordé dans cette instance ; l'équilibre financier du régime.

AVEC L'AGCPC (Association de gestion du comité de pilotage de la coiffure)

Créée le 12 avril 2017, l'association, dont l'UNEC est l'un des acteurs, s'est fixée plusieurs missions : tout d'abord, recouvrer la cotisation permettant de financer le comité de pilotage et de suivi de l'accord de branche relatif au régime frais de santé ; ensuite, procéder aux versements des fonds ainsi recouvrés selon l'affectation décidée par le comité de pilotage et, enfin, faciliter l'exercice et la mise en œuvre des missions du Comité de pilotage.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

GROUPE SANTÉ ENVIRONNEMENT

Mis en place en octobre 2009 par les ministères chargés de la Santé et de l'Environnement, ce groupe réunit des représentants des 5 collèges du Grenelle de l'environnement, auxquels s'ajoutent des experts et des professionnels du système de santé. Objectif : suivre et orienter les actions du PNSE (Plan national santé environnement) tant au niveau national que régional. Dans cette optique, le groupe élabore un bilan annuel de l'avancée du plan et émet des recommandations destinées à améliorer sa mise en œuvre, voire à le compléter, en fonction notamment des nouvelles connaissances sur les risques sanitaires et environnementaux. Au-delà des actions du PNSE 3, ce groupe constitue, à travers un sous-groupe dédié, une instance de concertation sur les risques émergents (nanomatériaux, ondes électromagnétiques, perturbateurs endocriniens...). Il peut ainsi se saisir de certains sujets pour développer une réflexion et émettre des recommandations aux pouvoirs publics. L'UNEC participe à ces travaux dans le cadre d'un mandat U2P.

AU SEIN DE COIFFURE EU

Cette instance européenne rassemble les organisations professionnelles représentatives des entreprises de coiffure en Europe. L'UNEC collabore à l'ensemble de ses travaux qui portent principalement sur la santé et la sécurité au travail sans oublier la compilation de données économiques et les nouveaux modes d'exercices de la profession (auto ou micro-entrepreneuriat et location de fauteuil).

AVEC LE PÔLE COIFFURE DU GROUPE AG2R LA MONDIALE

L'UNEC est membre du pôle coiffure d'AG2R LA MONDIALE, structure paritaire traitant pour la branche de questions relatives à la retraite complémentaire, la santé, la prévoyance et la dépendance. Nous suivons et accompagnons dans le cadre des activités de cette instance, les outils mis à la disposition des entreprises et de leurs collaborateurs (campagne Prévention Santé, campagne Développement Durable et travaux relatifs au référentiel « Développement Durable », mon coiffeur s'engage », diverses études menées au sein de cette instance (risques psycho-sociaux, qualité de vie au travail, aide au logement, actions sociales, ...)



2014-2018 QUATRE ANNÉES DE MOBILISATION ET DE RÉALISATIONS CONCRÈTES

— Communication, organisation, formation et sensibilisation aux grands enjeux sociétaux... la dernière mandature a déployé une vision stratégique et opérationnelle avec, en ligne de mire, un objectif clair : valoriser le secteur de la coiffure, son dynamisme et ses savoir-faire. Revue de détails.

1 / COMMUNICATION, LOBBYING, ÉVÉNEMENTIEL... REPOSITIONNER LE SECTEUR DE LA COIFFURE

NOTRE VISION STRATÉGIQUE

La valorisation du métier de coiffeur et de ses savoir-faire a compté parmi les priorités de la mandature 2014-2018. Pour repositionner le secteur à sa juste place dans l'économie et le marché de l'emploi français, l'UNEC a déployé, durant ces quatre années, une stratégie de communication ambitieuse, conjuguant les actions de terrain, le lobbying et la pédagogie pour mieux faire connaître nos revendications comme nos enjeux.

Plusieurs cibles prioritaires ont été identifiées : les responsables politiques (locaux, nationaux, européens), la jeunesse (sur les thématiques essentielles de la formation et de l'apprentissage notamment), les acteurs du dialogue

social (organisations sociales, autres branches professionnelles...) et le grand public, souvent peu au fait de la réalité des salons. Il est aujourd'hui impossible de penser la coiffure comme un secteur isolé, déconnecté des tiers, des autres acteurs économiques et sociaux. Au contraire, il s'avère indispensable d'appréhender l'action de l'UNEC au sein d'un environnement économique et social mouvant, évoluant parfois à grande vitesse, qui réclame des réponses rapides et une grande cohérence dans les initiatives proposées.

Car – et c'est l'un des aspects essentiels de la méthode développée durant ces quatre ans – l'UNEC a veillé à ne pas se disperser. Elle a sélectionné des enjeux



stratégiques et a proposé des actions fortes, emblématiques. Annoncé dès 2014, ce souci d'efficacité dans l'action a irrigué l'ensemble de la mandature.

NOS ACTIONS

LAISSEZ-NOUS TRAVAILLEZ !

Le 23 mars 2015, l'UNEC a organisé une manifestation, soutenue par la Confédération Nationale Artisanale des Instituts de Beauté (CNAIB), afin de protester contre la politique du gouvernement. Le mouvement portait plusieurs revendications, comme la baisse des charges (avec le remplacement du CICE - Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi - par une baisse directe et généralisée des charges sociales afin de maintenir les emplois existants), la suppression du compte Prévention pénibilité, la lutte contre la concurrence déloyale et la réduction des charges administratives. Un appel à la mobilisation très suivi et qui a porté ses fruits, notamment avec la disparition du compte personnel de prévention de la pénibilité, remplacé par le compte professionnel de prévention, lequel ne sera plus financé par des cotisations employeurs, mais par la branche accident du travail-maladie professionnelle de l'Assurance Maladie.

L'OPÉRATION

« J'AIME MON COIFFEUR »

En novembre 2015, le projet de loi Nouvelles opportunités économiques (loi #Noé) prévoyait de favoriser la croissance par l'emploi et le développement numérique, en faisant notamment évoluer

le caractère obligatoire de certaines formations. Conséquence directe pour le secteur de la coiffure : la disparition de l'obligation d'un brevet professionnel pour ouvrir un salon. Tout en rappelant son attachement à l'innovation et au déploiement des nouvelles technologies, l'UNEC s'est opposée à la réforme des exigences de qualifications et a lancé l'opération « J'aime mon coiffeur » avec, tout d'abord, une tribune publiée dans Le Parisien, puis un dispositif de communication déployé en régions. Le but ? Attirer l'attention des médias et des décideurs politiques sur les conséquences néfastes d'une telle décision. Les élus se sont montrés réceptifs à cette mobilisation nationale. Cinquante d'entre eux ont même relayé le message de l'UNEC sur leur propre page Facebook. Les médias ont également couvert l'initiative et la pétition lancée a recueilli plus de 50 000 signatures.

MOBILISATION POUR LE MAINTIEN DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

En 2016, l'UNEC a alerté son réseau, ainsi que les pouvoirs publics, sur le flou de la Loi Sapin et les risques d'ubérisation de la profession que ce texte impliquait. Tout en reconnaissant que l'artisanat devait évoluer avec certaines tendances de la société, l'UNEC a rappelé que ces mutations ne devaient pas se faire au détriment de la qualité et de la sécurité pour les clients. C'est pourquoi l'exigence de qualification doit rester une priorité via le maintien du Brevet professionnel. Ce dernier constitue un gage de qualité de

service pour le client, mais aussi de santé économique pour les entreprises, sans oublier la garantie d'employabilité qu'il représente pour tous les salariés.

DÉFENDONS LES COIFFEURS

En 2017, cette pétition s'est adressée directement aux candidats aux élections présidentielles et législatives. Elle visait à valoriser la place importante du secteur de la coiffure dans une économie française en difficulté et, dans un esprit constructif et pas uniquement revendicatif, proposait un certain nombre de mesures concrètes pour répondre à quatre priorités : revaloriser le métier, lever les freins à l'embauche, garantir la pérennité des entreprises, assurer une concurrence loyale.

MOBILISATION SUR LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION

Auditionnée par le gouvernement, l'UNEC a pu formuler, en 2018, plusieurs

propositions, articulées autour d'un axe essentiel : la nécessité de réformer l'apprentissage en modularisant le parcours, en créant des passerelles vers d'autres métiers, en favorisant aussi son accès à n'importe quel âge et depuis n'importe quelle formation initiale avec des systèmes d'équivalence. Une voix entendue puisque le gouvernement s'est engagé dans une réforme sans précédent de l'apprentissage avec 20 mesures concrètes, dont un nouveau statut de l'apprenti, plus attractif pour les jeunes et ce jusqu'à l'âge de 30 ans. Il comprend l'augmentation de la rémunération nette mensuelle, l'aide au financement du permis de conduire, l'accès à un pré-apprentissage si nécessaire et la mise en place d'un programme Erasmus de l'apprentissage. Autre mesure, une levée de freins pour permettre aux entreprises de s'engager dans l'apprentissage via des aides à l'embauche qui seront unifiées et ciblées sur les TPE et PME et les niveaux bac et pré-bac.



2 / TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION : PLUS D'EFFICACITÉ POUR PLUS DE SERVICES

NOTRE VISION STRATÉGIQUE

Dès 2014, la mandature a été placée sous le signe de la transformation de l'organisation et de la rationalisation de la gestion. Objectif affiché : gérer l'UNEC avec l'exigence et la transparence d'une entreprise pour que les choix stratégiques et les actions opérationnelles puissent s'appuyer sur une situation économique saine. Un enjeu de crédibilité fort.

Ce chapitre décisif pour notre avenir s'est structuré autour d'un premier axe : ne pas opter pour le traitement de choc malgré la situation économique difficile du début de la mandature. Les coupes budgétaires brutales n'auraient eu pour effet que de briser les opportunités de développement. Au contraire, l'UNEC a mené une action de fond, sur la durée, pour repenser le modèle économique, identifier de nouveaux relais de croissance et ainsi retrouver un équilibre, gage de stabilité et d'efficacité. Mais ce chapitre ne s'est pas limité à la gestion financière. L'UNEC a, durant quatre ans, professionnalisé son fonctionnement, sa façon de travailler, notamment en accompagnant les élus, en simplifiant et en améliorant le fonctionnement du réseau. Ce dernier constitue l'un de nos plus sérieux atouts et a fait l'objet d'une attention particulière

pendant ces quatre dernières années afin de parvenir à une meilleure définition des rôles de chacun, tout en renforçant le maillage territorial.

NOS ACTIONS

UN PLAN D'ASSAINISSEMENT

FINANCIER ET DE STRUCTURATION

La mandature a débuté sur une situation économique compliquée avec la mise en liquidation judiciaire de la structure AFC (écoles de coiffure), le déficit important des SCI immobilières (immeubles parisiens, toulousain et lillois), sans oublier la baisse des adhésions et la fin de la subvention du Groupement pour le Développement de la Coiffure. Par ailleurs, le bilan s'est vu alourdi par la SEID (activité de librairie) et Coiffure Diffusion (organisation du Mondial Coiffure et Beauté by Beauté Sélection), deux structures historiquement en déficit. Pour sortir de cette impasse économique, un plan a donc vu le jour. La première décision clé a concerné le transfert des écoles vers des CMA ainsi que la reprise de l'un de ces établissements par une structure du réseau (UNEC Midi-Pyrénées/AECE) et la mise en location des immeubles afférents pour générer des revenus immobiliers. L'activité librairie a pris fin. L'UNEC a ensuite noué un nouveau partenariat – avec Standing Events – pour l'organisation du salon MCB. Depuis 2014, l'événement est de nouveau bénéficiaire (lire encadré en page 23). Au chapitre interne, la réorganisation est passée par plusieurs étapes clés comme la création d'une fonction de contrôle de gestion pour suivre les coûts, le renforcement du service juridique ou la mise en place d'un GRC (gestion de la relation client) et le développement de divers partenariats. L'ensemble de ces décisions a porté ses fruits : l'UNEC a retrouvé l'équilibre financier lors de l'exercice 2017.

LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS

L'Institut de Formation des Cadres de la Coiffure (IF2C) a vu le jour en 2006. Sa mission ? Former les élus de l'organisation (des dirigeants d'entreprise bénévoles entrant dans les bureaux des délégations territoriales) pour qu'ils abordent leurs nouvelles fonctions représentatives dans les meilleures conditions.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Durant la dernière mandature, le site internet unec.fr a fait l'objet d'une totale refonte graphique, conçue en collaboration avec le réseau et présentée aux Journées des Présidents de 2015 à Nantes. Objectif : proposer une identité plus moderne, plus clairement identifiable. Par ailleurs, le compte Facebook Unec officiel a vu le jour en janvier 2016. Il rassemblait, en avril 2018, 3 200 followers, après une progression de 83 % des abonnés en 8 mois. Il s'est imposé ainsi comme un véritable outil de partage et d'information. Enfin, l'UNEC est également présente sur Instagram. Son compte, créé en mars 2017, était suivi par 300 followers en avril 2018.

Durant la mandature 2014-2018, l'UNEC a mis l'accent sur ce point avec plusieurs actions déterminantes comme :

- la formation de la 5^{ème} (55 diplômés) et de la 6^{ème} **promotion** (22 diplômés), du cursus général de l'IF2C, ce qui porte à 301 le nombre de jeunes élus de l'UNEC ayant suivi ce parcours de 10 jours de formation sur 2 ans depuis 2006 ;
- le cycle de formation de 7 jours, destiné aux membres des commissions emploi/formation et dialogue social, pour développer les compétences des participants au service de la négociation collective ;
- et, pour les correspondants dialogue social régional dans le cadre de la convention dialogue social, la mise en place, chaque année, d'une formation sur les sujets d'actualité pouvant faire l'objet de propositions.

UNE RÉFORME TERRITORIALE

Qui a vu la mise en place de 13 régions (au 30 juin 2018). Dès mai 2014, l'animation de la régionalisation des territoires s'est intensifiée via la nomination au sein du conseil exécutif d'un délégué aux régions. Autres nominations importantes pour la structure du réseau, celles de préfigurateurs et d'un correspondant administratif pour préparer la mise en place des grandes régions administratives.

DES STATUTS-TYPE POUR L'ENSEMBLE DES UNIONS DÉPARTEMENTALES ET DES UNIONS RÉGIONALES

En avril 2016, l'UNEC a diffusé des statuts type des Unions départementales (UD). Une étape non seulement nécessaire au regard des obligations issues de la nouvelle loi relative à la représentativité, mais également pour donner aux Unions départementales les moyens de développer leurs activités et d'accompagner les adhérents dans leur quotidien.

Et, à partir de février 2018, ce sont les Unions régionales (UR) qui ont fait l'objet de nouveaux statuts, pour assurer une promotion efficace de nos métiers et des chefs d'entreprise au niveau régional.

Une mission qui comprend notamment la valorisation des salons au cœur de l'organisation patronale (en laissant aux départements la capacité d'intervention et de conseil pour nos adhérents), ainsi que la prise en compte des compétences des régions administratives françaises en matière de développement économique, de développement durable des territoires et de formation professionnelle.

Les statuts des Unions régionales

permettent aux départements de conserver leur pouvoir de décision et de développer des services. Ils prévoient une participation active et transparente des Unions départementales qui restent un maillon essentiel de l'organisation.

UN PLAN DE MUTUALISATION DES TÂCHES

Pour gagner en efficacité et en rapidité, la mutualisation a commencé par la sous-traitance de tâches administratives pour le réseau (saisie des adhésions, organisation des AG...). Pour les Unions départementales ne disposant pas de secrétariat et de convention de délégation de gestion des adhésions, l'UNEC assure la campagne de renouvellement des adhésions, le recrutement et la gestion administrative des adhérents, ainsi que la bonne gestion des montants d'inscription. Tout au long de la mandature, la mutualisation s'est intensifiée avec, pour les Unions départementales ne disposant pas de secrétariat, le lancement d'une prestation plus complète que la précédente. Une nouvelle étape qui intègre la prise en charge du secrétariat administratif incluant la gestion des convocations statutaires.



3 / FORMATION : UN ENJEU CENTRAL TOUT AU LONG DE LA MANDATURE

NOTRE VISION STRATÉGIQUE

La formation constitue un chapitre essentiel dans la stratégie mise en œuvre de 2014 à 2018. Tout d'abord, elle représente une garantie de qualité et de sécurité pour les clients. Des professionnels régulièrement formés, c'est un niveau de service qui progresse. Par ailleurs, la formation, fréquemment remise en question ces dernières années par certaines orientations gouvernementales, doit être vue comme un atout capital pour les professionnels. Elle valide l'acquisition et la maîtrise des savoir-faire et garantit l'employabilité des salariés. Tout au long de la mandature, la jeunesse a représenté une cible privilégiée pour l'UNEC. Si la coiffure veut rester un secteur attractif pour les jeunes, elle doit s'appuyer sur la valorisation et la défense de la formation. Le chapitre de la formation a également permis de nouer des coopérations avec de nombreux acteurs comme le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA) ou les Centres de Formation des Apprentis (CFA). Cette capacité de l'UNEC à travailler avec des tiers, à être force de proposition au sein de différentes instances s'est imposée comme l'une des lignes directrices de la dernière mandature.

NOS ACTIONS

LA PUBLICATION D'UN LIVRE BLANC ET LE LANCEMENT DU RÉSEAU D'AMBASSADEURS

Dès 2014, les Assises de la Formation ont été lancées avec l'ensemble des élus de l'UNEC afin de réfléchir aux évolutions souhaitables. Dans un souci d'objectivité, de nombreux experts ont pu livrer leur vision du sujet. L'Institut Supérieur des Métiers (ISM), l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers de l'Artisanat (APCMA), le ministère de l'Éducation nationale, la presse professionnelle, les organisations syndicales, une sociologue et plusieurs adhérents ont ainsi pris la parole.

Ce travail de consultation a abouti, en 2016, à la rédaction d'un Livre Blanc. Un document dans lequel l'UNEC s'est engagée à améliorer l'orientation des jeunes au sein de la filière coiffure et à les

accompagner dans la construction de leur avenir.

En 2018, les principes exposés dans le Livre Blanc se concrétisent à travers le programme des « Ambassadeurs de la Coiffure ». Ces derniers, présents dans chaque région de France, ont pour mission d'aller à la rencontre des millénials pour leur transmettre leur passion de la coiffure, mais aussi pour leur parler clairement des réalités du métier et des attentes de la profession. Une communication directe et humaine qui réussit à valoriser le métier tout en informant.

UNE COLLABORATION AVEC LE FAFCEA AUPRÈS DES CHEFS D'ENTREPRISE

Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA), instance qui permet aux chefs d'entreprises de financer leurs actions de formation (techniques, management, gestion...), a confié à l'UNEC la mission de réaliser plusieurs actions d'informations. Dans ce cadre, l'UNEC et ses délégations territoriales ont réalisé, entre 2014 et 2017, plus de 7 500 actions de conseil

individuel auprès de chefs d'entreprise adhérents ou non à son organisation, dont plus de 2 200 en 2017. Par ailleurs, l'UNEC a contribué à faire connaître et à promouvoir le FAFCEA via des insertions publicitaires dans la presse professionnelle, l'envoi annuel de mailings postaux auprès de l'ensemble des chefs d'entreprise et la tenue de permanences chaque année au Mondial Coiffure et Beauté by Beauté Sélection.

UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT

Les professionnels de la coiffure sont présents dans les Centres de Formation des Apprentis (CFA) pour y représenter la profession, apporter leur expertise et porter les besoins des entreprises. Les représentants de l'UNEC dans ces instances des CFA s'impliquent et interviennent sur tous les sujets relevant de la compétence du conseil de perfectionnement et, notamment, l'ouverture ou la fermeture de sections d'apprentissage, l'organisation et le déroulement de la formation et la nature et la qualité des relations entre les CFA et les entreprises.

“LA FORMATION
EST UN SUJET
STRATÉGIQUE POUR
L'ENSEMBLE DE
LA PROFESSION,
UNE GARANTIE
DE QUALITÉ ET
DE SÉCURITÉ
POUR LES CLIENTS
COMME POUR LES
PROFESSIONNELS.”

CHRISTOPHE DORÉ,
1^{er} Vice-Président



4 / RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE) : LA COIFFURE S'ENGAGE

NOTRE VISION STRATÉGIQUE

La coiffure est en prise directe avec les grandes thématiques sociétales, comme l'emploi, la formation, les outils numériques, mais aussi le développement durable et la Responsabilité Sociale et Environnementale. L'UNEC a voulu se saisir très tôt de ces questions. Les salons sont en effet confrontés à plusieurs points essentiels (gestion des déchets, qualité des produits utilisés) et doivent donc affirmer leur engagement en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale. Soutien actif à la création d'un label, actions d'information et de sensibilisation... Durant ces quatre dernières années, l'UNEC a tenu à faire de la coiffure un acteur responsable et durable.

NOS ACTIONS

2016, ANNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,

a été rythmée par les thématiques RSE. Le label « Développement durable, mon coiffeur s'engage », créé en 2009 à l'initiative des professionnels de la Coiffure par AG2R LA MONDIALE - Institutions de la Coiffure, a ainsi fait l'objet de plusieurs actions. Pour aller plus loin que la simple prise de conscience et dépasser certains blocages opérationnels, l'UNEC a souhaité mobiliser son réseau pour promouvoir ce dispositif. Une formation sur le référentiel a été organisée et plusieurs articles d'information et de sensibilisation ont été publiés tout au long de l'année dans UNEC Mag.

ENFIN, EN JUIN 2017, S'EST TENUE UNE JOURNÉE D'AUDITION

dans le but de recueillir un maximum de témoignages sur les sujets relatifs à l'environnement et, d'une façon plus générale, à la Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises et acteurs de la filière coiffure. Les échanges se sont déroulés autour de deux thèmes principaux : la santé et la sécurité des clients et des professionnels et l'impact des déchets générés par la filière. À cette occasion, de nombreux acteurs de la filière ont été auditionnés : fournisseurs, INRS (Santé et Sécurité au travail), AG2R LA MONDIALE, Agence de l'eau Seine-Normandie...

“LA COIFFURE RESTE TRÈS VIGILANTE ET ENGAGÉE SUR LES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.”

FABienne MUNOZ,
2^{ème} Vice-Président



5 / ETUDES ET ENQUÊTES : CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE NOTRE POTENTIEL ET NOS ENJEUX

NOTRE VISION STRATÉGIQUE

Le repositionnement clair de la coiffure s'est imposé, dès 2014, comme l'un des piliers de la mandature. Pour remplir cette mission, il s'avère décisif d'analyser précisément ce que représente notre secteur d'activité dans l'économie française et européenne, sur quelles forces il peut s'appuyer et quels atouts il peut valoriser auprès de la société comme des différents partenaires. L'UNEC a donc lancé plusieurs études pour informer, mais aussi cerner au mieux les pratiques et les attentes des professionnels, notamment sur la place du numérique dans la vie des salons.

NOS ACTIONS

ÉTUDES PROFESSION COIFFEUR

En 2017, les conclusions de cet observatoire mené chaque année, ont rappelé qu'avec 85 700 établissements fréquentés chaque jour par près d'un million de clients, la coiffure occupe le 2^{ème} rang des activités artisanales (après les entreprises de maçonnerie générale). La profession compte parmi les acteurs majeurs du commerce de proximité : près de **190 000 actifs** (dont 95 400 salariés, 17 750 apprentis et près de 2

600 contrats de professionnalisation) sont chaque jour au service des Français et exercent avec passion et expertise leur métier.

UNE ENQUÊTE SUR LE NUMÉRIQUE

En 2018, l'UNEC a mené en collaboration avec la Direction générale des entreprises (Ministère de l'Economie et des Finances) une grande enquête auprès des coiffeurs sur leur usage du numérique. Cette démarche a mis en lumière plusieurs enseignements intéressants et, tout d'abord, l'importance du numérique pour l'ensemble des sondés, aussi bien pour la pratique quotidienne de leur métier que pour la gestion du salon. Autre conclusion de l'étude, le numérique est très utilisé pour l'administratif, mais peu pour le développement commercial. Seulement 29 % des professionnels interrogés disposent d'un site web et 10 % d'entre eux le mettent à jour. C'est dans ce contexte que l'UNEC lance au second semestre 2018 un programme d'actions et d'accompagnement, en proposant des fiches autour des bonnes pratiques digitales adaptées aux coiffeurs et de la formation, avec des modules d'initiation et de perfectionnement.

23

Salon Mondial Coiffure et Beauté by Beauté Sélection : une relance ambitieuse

En 2014, les Présidents du Mondial Coiffure Beauté, événement organisé par la société Coiffure Diffusion et ses actionnaires, l'UNEC et le groupe Comexposium, et de Beauté Sélection Paris, événement organisé par la société Standing Events, ont annoncé leur partenariat pour créer un salon unique à Paris : le MCB by Beauté Sélection. Un événement d'envergure internationale qui réunit et valorise toutes les facettes de la coiffure. La dernière édition de ce salon majeur a rassemblé 51 346 visiteurs professionnels (une augmentation de + 29 % par rapport à 2016), dont 8 % de visiteurs étrangers en provenance de 82 pays. Avec 280 exposants, le salon MCB propose un regard complet sur quatre métiers complémentaires en termes d'offre, de savoir-faire et de services : la coiffure, les soins et maquillage, le spa et les ongles. L'événement accueille également les Championnats du monde de la coiffure et 1 500 talents venus du monde entier.



6 / ANIMATION DU RÉSEAU : UNE RÉELLE PROXIMITÉ AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN

NOTRE VISION STRATÉGIQUE

Le réseau de l'UNEC – et son maillage territorial serré – constitue un atout majeur. La dernière mandature a fait de la responsabilisation des régions une priorité pour proposer une organisation fondée sur l'implication de tous les territoires. Ce mouvement de régionalisation a considérablement enrichi les débats et renforcé le service de proximité, avec une définition et une offre de services au plus près des besoins de l'adhérent. De plus, la mutualisation des moyens et la recherche constante de synergies a accru l'efficacité du réseau de l'UNEC.

5283

C'EST LE NOMBRE
D'ADHÉRENTS EN 2017.

L'UNEC a réussi, entre 2014 et 2018, à enrayer la baisse et à stabiliser le nombre d'adhérents en chute continue depuis 2001.

20

C'EST LE NOMBRE
D'UNEC MAG PUBLIÉS
ENTRE 2014 ET 2018

pour l'information de tous les adhérents. Un dispositif complété par plus de 250 newsletters d'information.

NOS ACTIONS

LES JOURNÉES DES PRÉSIDENTS

organisées tous les deux ans, elles se sont tenues à deux reprises sous cette mandature, en 2015 et 2017 à Nantes. Ces événements ont permis de faire le point sur l'avancée des actions, sur les dossiers structurants pour l'UNEC et la coiffure, avec l'ensemble des élus bénévoles. L'édition 2015 a donné lieu à plusieurs ateliers thématiques autour de la stratégie lancée un an auparavant. Les journées de 2017 ont naturellement fait écho à l'actualité, puisqu'il s'agissait de l'année des élections présidentielles et législatives. Plusieurs temps forts ont marqué l'événement, comme le Plaidoyer en faveur de la coiffure (adressé aux candidats) et la table ronde consacrée à plusieurs enjeux stratégiques de la profession, comme la transition numérique, la politique RSE, la formation et le développement de la dimension artistique du métier.

LE 67^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNEC

Il s'est tenu à Avignon en 2016 et a permis de proposer un rapport d'activité à mi-mandat. Placé sous le signe du dialogue et de l'interactivité (avec plus d'une heure trente d'échanges entre Bernard Stalter et les participants), l'événement a rassemblé plus de 300 congressistes, preuve de la mobilisation de l'UNEC. Emmanuel Macron, alors Ministre de l'Economie, de l'industrie et du numérique, a tenu à intervenir en vidéo. L'occasion pour le futur Président de réaffirmer l'importance de notre secteur, par son dynamisme économique et son ancrage territorial.



L'Équipe de France de coiffure : une image positive à l'international

L'Équipe de France de coiffure s'illustre sous l'égide de **UNEC Concours** sur les podiums des plus grandes compétitions internationales : Championnats du monde (environ 50 pays participants) et Coupe d'Europe. Depuis quelques années, elle fait partie du top 3 des pays les plus médaillés. C'est grâce à une stratégie de découverte de jeunes talents, d'organisation de concours et d'entraînements que l'Équipe de France et la coiffure française brillent de mille feux à travers le monde.

Depuis 2010, sous la direction de Raphaël Perrier, Président de UNEC Concours, l'Équipe de France compte entre 15 et 25 jeunes talents. Depuis 2014, son palmarès est prestigieux :

Septembre 2017 / Championnats du monde - Paris (France)

Au total, l'Équipe de France remporte 31 médailles en individuel et par équipe : 16 médailles d'or, 8 d'argent et 7 de bronze.

Septembre 2016 / Coupe d'Europe - Paris (France)

Au total, 35 médailles dont 12 médailles d'or, 11 d'argent et 6 de bronze. Par équipe : 5 médailles d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze.

Mars 2016 / Championnats du monde - Séoul (Corée)

Au total, 23 médailles en individuel ou par équipe : 6 d'or, 5 d'argent et 12 de bronze.

Septembre 2015 / Coupe d'Europe - Paris (France)

Au total, 37 médailles en individuel ou par équipe : 7 d'or, 23 d'argent, 7 de bronze.

Novembre 2014 / Coupe d'Europe - Iekaterinbourg (Russie)

Au total, 24 médailles en individuel ou par équipe : 12 d'or, 7 d'argent, 5 de bronze.

Mai 2014 / Championnats du monde - Francfort (Allemagne)

2 titres de champions du monde juniors par équipe en dames et en messieurs, 1 médaille de bronze par équipe en seniors dames. En individuel, 9 médailles d'or, 2 d'argent et 5 de bronze.



10

**C'EST LE NOMBRE
DE LAURÉATS QUI ONT
OBTENU LE TITRE
DE MEILLEUR OUVRIER
DE FRANCE DANS
LA CLASSE COIFFURE
EN 2015.**

Un succès qui a donné lieu à une conférence de presse de Bernard Stalter pour valoriser l'importance de la coiffure, 2^{ème} secteur de l'artisanat français, dans l'économie française.

UNE GOUVERNANCE TOURNÉE VERS LA PRISE DE DÉCISION

___ Un conseil exécutif, quatre commissions internes et plusieurs participations à des instances professionnelles et paritaires... Le point sur une organisation à l'écoute des enjeux de terrain.

Le conseil exécutif

Ses membres (depuis août 2016)

Bernard STALTER,
Président

Pierre MARTIN,
Président d'honneur

Christophe DORE,
1^{er} vice-Président

Fabienne MUNOZ,
2^{ème} vice-Présidente

Solange NEXON,
Présidente
de la commission
Chancellerie

Véronique FONTAN,
Présidente
de la commission
Emploi-Formation

Claude MOUGINOT,
Président
de la commission
Dialogue social

Nelly BUDET,
Présidente
de la commission
des Finances

Magali BARANTIN,
Secrétaire et Présidente
de la commission
Artistique et Concours

Emmanuel POYEN,
Trésorier

Nadine MAUDUIT,
Membre du Conseil
exécutif

Valérie COISSIEUX,
Membre du Conseil
exécutif

Jacques BROUSSEAU,
Délégué aux Grandes
régions

Franck FRANCOIS,
Représentant
des franchises

Sabine PIRES,
Représentante
des Coiffeurs à domicile

26

Des concertations régulières

En quatre ans, le Conseil exécutif s'est réuni 27 fois pour assurer la réactivité de l'UNEC.

En 2014 : les 9 juillet, 27 août, 8 octobre et 4 décembre.

En 2015 : les 4 et 18 février, les 23 mars, 18 mai, 1^{er} juillet, 15 septembre et 19 octobre.

En 2016 : les 18 janvier, 21 mars, 24 avril, 14 juin ainsi que les 4 et 5 juillet et les 26 et 27 septembre.

En 2017 : les 16 et 17 janvier, les 6 mars, 2 avril, 4 juillet, 9 octobre et 27 novembre.

2018 : le 5 février

La commission Développement Économique et Développement Durable

Ses membres

David BRAULT (région Centre), Président de la commission

Guy FAURE (région Rhône-Alpes)

Magali BARANTIN (région Pays de la Loire)

Catherine MONTESANTOS (région Île-de-France)

Guy SALOMON (région Alsace)

Michel BOULANT (région Champagne Ardennes)

Fabienne MUNOZ, 2^{ème} vice-Présidente de l'UNEC,
en charge du suivi de la commission

SES RÉUNIONS

La commission a tenu 7 réunions et organisé 1 journée d'auditions sur le thème de la RSE pour les acteurs de la filière, les 30 septembre 2014, 25 janvier, 14 mars et 10 octobre 2016, ainsi que les 13 mars, 16 avril, 12 juin (pour les auditions) et 2 octobre 2017.

LES SUJETS ABORDÉS

Au chapitre du Développement Économique :

- La production et le suivi des statistiques de la profession (des données produites par l'UNEC ainsi que des rapports de branche et un projet de baromètre sur la profession).
- La tarification de l'adhésion (multi-établissement, tarif salon sans salarié, tarification groupe...) et le contenu de l'adhésion (nouvelle offre de services).
- La proposition de projets actions d'animation du point de vente et/ou de promotion (tombola et animation du point de vente, ainsi que l'opération « Tous chez le Coiffeur »).
- Le suivi des projets de réforme ayant un impact sur l'entrepreneuriat.

Au chapitre du Développement Durable

- Le suivi de l'activité du label « Développement Durable, mon coiffeur s'engage ».
- Le partenariat UNEC/AG2R, avec le suivi du dispositif « 2016, année du développement durable » : engagements, dates clés, rôle de l'UNEC et des régions.
- Les réflexions et propositions sur l'accès au label par des salons sans salarié.
- La définition et la mise en place d'une journée d'audition d'acteurs de la filière sur leur politique RSE et Développement Durable, rassemblant des partenaires comme L'OREAL PROFESSIONNEL, VITALITY'S, MARCAPAR, INRS, AG2R/ Institutions de la Coiffure, Agence de l'eau...
- Le suivi de la mise en place et le relais de l'étude sectorielle sur les risques de dépression et de « burn-out » dans la profession.
- L'évocation du problème des DTQD (Déchets Toxiques en Quantités Dispersées) dans le secteur, avec notamment la recherche d'un prestataire et intégration de ce dernier dans l'offre d'adhésion.

La commission Artistique et Concours

Sa composition

Magali BARANTIN (région Pays de la Loire), Présidente de la commission
Solange NEXON (région Limousin), Présidente jusqu'en 2016
Yvan ALLEGRINI (région Corse)
Corinne CAILLAU (région Midi-Pyrénées)
Maude CHATELET (région Auvergne)
Pascal DONNADIEU (région Centre)
André HISSLER (région Alsace)
Catherine FAVRET (région Rhône-Alpes)
Didier LUSTIG (région Alsace)
Sophie MARTINEAU (région Pays de la Loire)
Jean-Louis MORAND (région Bourgogne)
Raphaël PERRIER (région Pays de la Loire)
Katia PROU (région Normandie)
Jakuta KAMBERI , membre consultatif
Benjamin STALTER , membre consultatif

28

SES RÉUNIONS

La commission a tenu 8 réunions
les 14 septembre et 17 novembre 2014,
les 6 juillet et 20 septembre 2015,
les 25 janvier, 27 juin 2016,
les 30 janvier et 26 juin 2017
ainsi que le 29 janvier 2018.

LES SUJETS ABORDÉS

Durant ces quatre ans, la commission a géré la définition, la mise en place et la diffusion des collections Printemps-Eté et Automne-Hiver annuelles, sans oublier l'évolution des concours UNEC Trophy (en régions et pour les soirées nationales). Autre sujet clé : l'Équipe de France et sa participation aux Championnats du Monde.

Affiliation et représentation : l'UNEC au cœur des débats professionnels

Les élus de la coiffure occupent une place importante dans les différentes instances professionnelles.

L'UNEC est ainsi **membre de la Confédération Nationale des Métiers et des Services (CNAMS)**, une organisation **interprofessionnelle nationale représentative des métiers de la fabrication et des services**. Cette adhésion lui assure une présence au sein de l'**Union des entreprises de Proximité (U2P)**. En tant que partenaire social, l'U2P est régulièrement consultée par le gouvernement et participe activement aux négociations nationales entre organisations d'employeurs et organisations syndicales de salariés.

Via cette appartenance à la **CNAMS** et à l'**U2P**, les élus de l'UNEC contribuent nationalement et territorialement à la gestion du système de protection sociale français par l'intermédiaire d'administrateurs. Ces derniers

interviennent dans les différentes branches de la sécurité sociale.

Des représentants de l'U2P siègent dans toutes les instances paritaires : assurance-chômage, comités paritaires pour l'emploi et la formation, CPRIA (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat), Conseils de Prud'hommes, Retraites complémentaires...

Les élus de l'UNEC sont également présents dans tous les organismes concernés par les entreprises de proximité : CMA, CCI, régime social des indépendants (ex RSI), organismes de financement de la formation continue des chefs d'entreprise, centres de gestion, sociétés de cautionnement... : l'UNEC compte ainsi 10 Président(e)s de Chambres de Métiers et de l'Artisanat (**CMA**). Par ailleurs, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'artisanat (**APCMA**) est présidée au niveau national par Bernard Stalter, Président de l'UNEC.

L'UNEC est également le membre fondateur du CEGECO, seule Association de Gestion et de Comptabilité spécialiste des métiers de la Coiffure et de l'Esthétique.

Au niveau européen, l'UNEC est représentée via l'adhésion de l'U2P à l'Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises (**UEAPME**) et participe aux travaux de Coiffure EU, instance européenne rassemblant les organisations professionnelles représentatives des entreprises de coiffure en Europe.

Enfin, l'UNEC soutient activement les concours professionnels en étant, au niveau national, membre fondateur d'UNEC Concours qui gère l'Équipe de France de Coiffure et, au niveau international, en adhérant à l'Organisation Mondiale de la Coiffure (**OMC**).

La commission des Finances

Sa composition

Nelly BUDET (région Bretagne), Présidente de la commission

Michel BOULANT (région Champagne-Ardenne)

Anne CARTERON (région Bourgogne)

Guillaume DARTOIS (région Normandie)

Michel DELAGE (région Poitou-Charentes)

Nathalie DUPRE (région Bourgogne)

André HISSLER (région Alsace)

Robert MOUTTET (région PACA)

Denis RUFFENACH (région Lorraine)

Fabienne MUNOZ, 2^{ème} vice Présidente de l'UNEC,
en charge du suivi de la commission

SES RÉUNIONS

La commission a tenu 7 réunions les 15 juin et 2 novembre 2015, les 29 février et 3 octobre 2016, les 15 mai et 6 juin 2017, ainsi que le 26 mars 2018.

LES SUJETS ABORDÉS

Le 15 juin 2015

- La présentation et l'avis de la commission sur les comptes réalisés de l'année 2014, conformément à l'article 59 des statuts en vigueur de l'UNEC.

Le 2 novembre 2015

- La présentation et l'avis de la commission sur le plan de redressement 2015-2017 de l'UNEC.
- L'avis de la commission sur le budget prévisionnel de l'exercice 2016 conformément à l'article 59 des statuts en vigueur.

Le 29 février 2016

- Présentation du budget 2017.

Le 3 octobre 2016

- L'approbation des comptes 2016 UNEC et SCI.

Le 15 mai 2017

- L'approbation des comptes 2016 UNEC et SCI.

Le 6 novembre 2017

- L'approbation du procès-verbal de la commission des Finances du 15 mai 2017.
- L'adoption du budget prévisionnel 2018.

Le 26 mars 2018

- L'approbation du procès-verbal de la commission des Finances du 6 novembre 2017.
- L'approbation des comptes 2017 UNEC et SCI.

PARTS ET PARTICIPATIONS

L'UNEC, est également impliquée ou possède des parts dans :

- 4 Sociétés Civiles Immobilières (SCI).
 - 2 associations : l'INFC (Institut National de Formation Coiffure), association de formation continue à destination des chefs d'entreprise et des salariés du secteur de la coiffure, et l'UNEC Concours qui gère l'Équipe de France de Coiffure.
 - 2 sociétés : Coiffure Diffusion et Beauté Sélection Events, SAS contribuant à l'organisation du Mondial Coiffure Beauté.

La commission Emploi-formation et Dialogue social

Sa composition

Claude MOUGINOT (région Lorraine),
Président de la commission Dialogue social

David MARTIN (région Bourgogne)

Robert MOUTTET (région PACA)

Emmanuel POYEN (région Bourgogne)

Laurent MELIN (région Limousin)

Véronique FONTAN (région Midi-Pyrénées),
Présidente de la commission Emploi-Formation

Christophe DESMEDT (région Bourgogne)

Laure ROMEUF (région Rhône-Alpes)

Valérie COISSIEUX (région PACA)

Eric BOUNIOT (région Poitou-Charentes)

Jérôme MARTIN (région Pays de la Loire)

Christophe DORE (région Normandie)

SES RÉUNIONS

La commission a tenu 7 réunions entre 2014 et 2018, les 30 octobre et les 3 et 5 novembre 2014, les 7 mars et 30 novembre 2016, ainsi que les 13 et 14 février 2017 et le 12 mars 2018.

LES SUJETS ABORDÉS

Le 7 mars 2016

Au chapitre de la formation :

L'Accord relatif à la formation professionnelle, la mise en place des Assises de la formation.

Au chapitre du dialogue social :

- La complémentaire santé.
- Les accords 2016 : pacte de responsabilité et temps partiel.
- La pénibilité – INRS.
- Les salaires.
- Le travail le dimanche.
- La clause de non-concurrence.
- Le point sur le dialogue social en régions.
- La répartition des fonds entre les organisations syndicales et patronales et la représentativité.

Le 30 novembre 2016

Au chapitre du dialogue social :

- La complémentaire santé.
- La prévoyance (suite à la réunion du 14/11 Pôle coiffure).
- Le référentiel de branche sur la pénibilité (avec le cabinet Didacthem).

- Le bilan des accords signés, étendus ou en cours d'extension 2016 (temps partiel, dialogue social...)
- Les salaires 2017.
- Point sur la loi El Khomri et les négociations de branche.
- Agenda social suite à la CMP du 16 novembre.

Au chapitre du dialogue social :

- La suite du Séminaire consacré au Livre Blanc du 17 octobre.
- L'incidence de l'entrée en vigueur de l'accord formation professionnelle.
- 19^{ème} CPC Bac professionnel.

Les 13 et 14 février 2017

- Séance spéciale de travail sur le Livre Blanc.

Le 1^{er} mars 2018

Au chapitre du dialogue social :

- Le point sur les ordonnances Macron.
- Le point sur les négociations en cours en CPPNI.

- Les diverses actualités juridiques (dons de jours de repos pour les proches aidants, déclaration des bénéficiaires effectifs dans les sociétés...).

Au chapitre Emploi-Formation :

- La réforme en cours de l'apprentissage et de la formation.
- Le projet d'ANI sur la réforme de l'assurance-chômage.
- Les travaux en cours sur le CQP responsable de salon ainsi que sur la qualification « cheveux spécifiques ».
- Le point sur le Bac professionnel Coiffure.

L'ANNUAIRE DU RESEAU UNEC

— Retrouvez tous les contacts utiles pour vos demandes d'information au sein de l'UNEC.

UNIONS RÉGIONALES

32

UNEC AQUITAINE
Isabelle ADAM,
Présidente
161 rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX
05 56 96 82 21
fnc.aquitaine@orange.fr

UNEC OCCITANIE
Nicole AUDIER,
Présidente
4 rue des Teinturiers
31300 TOULOUSE
05 61 59 39 58
unecoccitanie@gmail.com

UNEC NORD PAS DE CALAIS
Laure BAZAN
Présidente
A L'UPA 9 RUE LEON TRULIN
59000 LILLE
03 62 57 18 34
dthulliezhdff@u2p-france.fr

UNEC BRETAGNE
Patrick COCHEREAU
Président
CMA du Finistère
24 route de Cuzon
CS 21037
29196 QUIMPER Cedex
unec.bretagne@orange.fr

UNEC FRANCHE COMTÉ
Patrice BINETRUY
Président
16 rue de Belfort
25000 BESANCON
03 81 88 63 87
maguy-afco@wanadoo.fr

UNEC POITOU CHARENTES
Eric BOUNIOT
Président
33 Avenue du Maréchal Leclerc
86100 CHATELLERAULT
05 49 86 65 66
unec86@sfr.fr

UNEC AUVERGNE
Sébastien MILLOT
Président
27 rue Maréchal Leclerc
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 24 39 76
unec63@gmail.com

UNEC CENTRE VAL DE LOIRE
David BRAULT
Président
Chez CMA Indre et Loire
36-42 route de St Avertin
37204 TOURS CEDEX 03
02 47 66 37 91
uneccentre@gmail.com

UNEC PAYS DE LOIRE
Jacques BROUSSEAU
Président
3 rue Vasco de Gama
44800 SAINT HERBLAIN
02 40 71 06 54
contact@unec-pdl.fr

UNEC LIMOUSIN
Christian NAVARRE
Président
26 bis rue F.Buisson
87000 LIMOGES
05 55 79 66 41
uneclimousin@orange.fr

UNION PACA
Valérie COISSIEUX
Présidente
441 avenue du Prado
13008 MARSEILLE
04 91 29 32 85
fncpaca-unec@orange.fr

UNEC NORMANDIE
Christophe DORE
Président
36 BIS AV DES CANADIENS
76140 LE PETIT QUEVILLY
08 00 27 76 00
urcnormandie@urchn.fr

UNEC ALSACE

Bernard STALTER

Président

espace européen 2ème étage
2 allée d'Oslo 67300 SCHILTIGHEIM
03 88 35 13 74
contact@unec67.fr

UNEC LORRAINE

Claude MOUGINOT

Président

Pole des Métiers - Espace Partenaires
5 Bd de la Défense
57070 METZ CEDEX
03 87 75 60 22
contact57@coiffure-lorraine.fr

UNEC RHÔNE ALPES

Fabienne MUNOZ

Présidente

1669 avenue Sadi Carnot
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 86 01 04
v.fraisie@unec-ra.fr

UNEC pour région IDF

Bernard STALTER

Président

36 rue du sentier
75002 PARIS
01 42 61 53 24
contact@unec.fr

UNEC BOURGOGNE

Emmanuel POYEN

Président

129 rue de Paris
89000 AUXERRE
03 86 46 92 61
maison.coiffure@wanadoo.fr

UNEC CORSE

Marie Jeanne SIMONINI

Présidente

Chez Mme SIMONINI
8 - 10 rue Paolo 20250 CORTE
06 78 59 29 26

33

UNIONS DÉPARTEMENTALES

01-UDC - Ain

1669 Avenue Sadi Carnot
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 86 01 04
v.fraisie@unec-ra.fr

02-UDC - Aisne

Luc PRIEUR

Président

5 place du 11 novembre 1918
02300 SINCENY
03 23 39 59 75
luc.prieur02@orange.fr

03-UDC - Allier

Gaëlle DESFLIPPON

Présidente

CHEZ FNC AUVERGNE
27 R DU MARECHAL LECLERC
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 24 39 76
formation.coiffure@fnc-auvergne.fr

05-UDC - Hautes Alpes

Agnès HECQUET

Présidente

c/o Mme Sophie TROUILLET
13 COURS LADOUCETTE
05000 GAP
04 91 29 32 85
fnc.hautesalpes@gmail.com

06-UDC - Alpes Maritimes

Michel TRICART

Président

150 avenue Henri Lantelme
06700 SAINT LAURENT DU VAR
04 93 07 38 60
fnc06@orange.fr

07-UDC - Ardèche

Fabienne MUNOZ

Présidente

1669 AV SADI CARNOT
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 86 01 04
v.fraisie@unec-ra.fr

UNIONS DÉPARTEMENTALES (suite)

09-UDC - Ariège

Cecile SOUQUE

Présidente

2 bis rue Jean Moulin
BP 10133 09003 FOIX CEDEX
05 34 09 81 82
contact@u2p09.fr

10-UDC - Aube

Sylviane PAILLARD

Présidente

10 BD VICTOR HUGO
10000 TROYES
03 25 73 25 03
sylviane.paillard@wanadoo.fr

11-UDC - Aude

Nicole AUDIER

Présidente

CNAMS AUDE
20 avenue du Maréchal Juin 11890
CARCASSONNE CEDEX
09 67 57 55 30
cnams.aude@orange.fr

12-UDC - Aveyron

Antonio ARJONA

Président

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
ZI de Cantaranne 12850
ONET LE CHÂTEAU
05 65 67 19 90
arjona.antoine@hotmail.fr

13-UDC - Bouches du Rhône

Robert MOUTTET

Président

441 AV DU PRADO
13008 MARSEILLE
04 91 29 32 85
fncpaca-unec@orange.fr

14-UDC - Calvados

Katia PROU

Présidente déléguée

CHEZ UNEC NORMANDIE
36B AV DES CANADIENS
76140 LE PETIT QUEVILLY
08 00 27 76 00
contact@unec-normandie.fr

15-UDC - Cantal

Anais NUGOU

Présidente

CHEZ FNC AUVERGNE
27 R DU MARECHAL LECLERC
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 24 39 76
mj.gidon@fnc-auvergne.fr

16-UDC - Charente

Eléonore DEXET

Présidente

16 R VICTOR HUGO
16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE
06 65 70 41 47
unec16@hotmail.com

17-UDC - Charente Maritime

Jeannie THIBAudeau

Présidente

9 R DE BRIVE
17640 VAUX SUR MER
06 80 25 17 54
unec17@orange.fr

18-UDC - Cher

Michel BIBANOW

Président

35 RUE MAURICE LUCAS
18600 SANCOINS
06 81 25 28 72
fnc18.unec18@gmail.com

19-UDC - Corrèze

Evelyne BOUSQUET,**Laurent MELIN**

Co-présidents

42 BOULEVARD VOLTAIRE
19100 BRIVE LA GAILLARDE
05 55 79 66 41
ebousquet30@gmail.com

21-UDC - Côte d'Or

Elisabeth SCHNEIDER

Présidente

1 rue du Dauphiné
Immeuble le Stratège
21121 FONTAINE LES DIJON
09 79 24 98 59
udc-cotedor@orange.fr

22-UDC - Côtes d'Armor

Jacqueline LEYZOUR,**Gildas RENOARD**

Co-présidents

17 rue du Tertre de la Motte BP 79
22440 PLOUFRAGAN
01 42 61 53 24
unec22@orange.fr

23-UDC - Creuse

Karine AUBRUN

Présidente

1 Rue Paul Louis Grenier
23000 GUERET
05 55 41 79 60
cdma.coiffeurs.creuse@neuf.fr

24-UDC - Dordogne

Catherine BESSE

Présidente

FNC AQUITAINE
161 RUE GUILLAUME LEBLANC
33000 BORDEAUX
05 56 93 11 70
fnc.unec.aquitaine@gmail.com

25-UDC - Doubs

Emmanuel COLEZ

Président

16 rue de Belfort
25000 BESANCON
03 81 88 63 87
maguy-afco@wanadoo.fr

26-UDC - Drôme

Fabienne MUNOZ

Présidente Régionale

chez UNEC RHONE ALPES
1669 AVENUE SADI CARNOT
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 86 01 04
v.fraisie@unec-ra.fr

27-UDC - Eure

Daniel HELOUIN

Président délégué

CHEZ UNEC NORMANDIE
36 BIS AV DES CANADIENS
76140 LE PETIT QUEVILLY
08 00 27 76 00
urcnormandie@urchn.fr

28-UDC - Eure et Loir

Isabelle BROCHARD

Présidente

60 R DU GENERAL GEORGES PATTON

28000 CHARTRES

02 37 36 97 97

cpc-28@orange.fr

29-UDC - Finistère

Patrick COCHEREAU

Président

CMA du Finistère

24 route de Cuzon

CS 21037

29196 QUIMPER Cedex

unec.bretagne@orange.fr

2A-UDC - Corse du Sud

Denise FOGACCI

Présidente

Chambre des Métiers de la Corse du Sud

La Sposata - BP 40958

20700 AJACCIO CEDEX 9

04 95 23 53 13

upacorsedusud@gmail.com

2B-UDC - Haute Corse

Yvan ALLEGRINI

Président

LAURENT COIFFURE

34 Bd Paoli

20200 BASTIA

06 20 80 61 14

unec2b@gmail.com

30-UDC - Gard

Nicolas SAMMUT

Président

15 RUE PAINLEVE

30000 NIMES

04 66 26 92 24

cnams.cnams@wanadoo.fr

31-UDC - Haute Garonne

Véronique FONTAN,**Pascale GONZALEZ**

Co-présidentes

chez UNEC 36 rue du sentier

75002 PARIS

01 42 61 53 24

copresidence.unec31@gmail.com

32-UDC - Gers

Philippe ARCHER

Président

27 B rue de la Somme

BP 10004

32001 AUCH CEDEX

05 62 05 80 20

contact@upa32.fr

33-UDC - Gironde

Isabelle ADAM

Présidente

161 R GUILLAUME LEBLANC

33000 BORDEAUX

05 56 96 82 21

fnc.unec.aquitaine@gmail.com

34-UDC - Hérault

Marie-Thérèse SEVERAC

Présidente

LE RAJOL 95 R DU RAJOL

34130 MAUGUIO

04 67 40 80 61

unams@orange.fr

35-UDC - Ille et Vilaine

Philippe CHEVALIER

Président

40 Rue du Bignon

Imm. Delta 4

35510 CESSON SEVIGNE

02 99 53 53 35

unec.35@wanadoo.fr

36-UDC - Indre

Pascal ROUSSEL

Président

20 rue de la Gare 20 rue de la Gare

36000 CHATEAUROUX

02 54 08 05 12

unec036@gmail.com

37-UDC - Indre et Loire

Géraldine FERTEUX

Présidente

chez CMA INDRE ET LOIRE

36 - 42 ROUTE DE ST AVERTIN

37204 TOURS CEDEX 03

02 47 66 37 91

contact@unec3741.fr

38-UDC - Isère

Daniel MARANDJIAN

Président

111 Rue des Alliés

38100 GRENOBLE

04 38 49 00 09

udec38@udec38.fr

39-UDC - Jura

Olivier GUILLAUME

Président

CHEZ SALON MICHEL DELGRANDE

1 rue Lecourbe

39000 LONS LE SAUNIER

03 84 24 50 50

unec39@orange.fr

40 - UDC - Landes

Annie BARANTIN

Présidente

161 rue Guillaume Leblanc

33000 BORDEAUX

05 56 96 82 21

fnc.unec.aquitaine@gmail.com

42-UDC - Loire

Yves HORDOT

Président

38 rue des Passementiers

42100 SAINT ETIENNE

04 77 80 53 07

maisondelacoiffure@wanadoo.fr

43-UDC - Haute Loire

Laurent BASTET

Président

26 boulevard Maréchal Fayolle

43000 LE PUY EN VELAY

04 71 02 75 26

bastetlaurent@orange.fr

44-UDC - Loire Atlantique

Jerome MARTIN

Président

3 rue Vasco de Gama

44800 SAINT HERBLAIN

02 40 71 02 39

unec44@orange.fr

UNIONS DÉPARTEMENTALES (suite)

45-UDC - Loiret

Pascal DONNADIEU

Président

184 BIS ROUTE DE SANDILLON

45650 SAINT JEAN LE BLANC

02 38 53 90 36

unec45@orange.fr

46-UDC - Lot

Marie PELISSIER

Présidente

Rue Saint Ambroise

BP 99

46002 CAHORS CEDEX

05 65 35 08 01

a.lopez@upa46.fr

47-UDC - Lot et Garonne

Isabelle ADAM

Présidente Régionale

161 rue Guillaume Leblanc

33000 BORDEAUX

05 56 96 82 21

fnc.aquitaine@orange.fr

48-UDC - Lozère

Elian ROUSSET

Président

RD 907

48400 VEBRON

06 82 96 76 08

elian.rousset@orange.fr

49-UDC - Maine et Loire

VIGNERON Nathalie,**BROUSSEAU Isabelle**

Co-présidentes

150 rue Larévellière

49100 ANGERS

02 40 71 06 54

unec49@unec-pdl.fr

50-UDC - Manche

Hubert BREHIER

Président délégué

CHEZ UNEC NORMANDIE

36B AV DES CANADIENS

76140 LE PETIT QUEVILLY

08 00 27 76 00

contact@unec-normandie.fr

51-08-UDC - Marne-Ardenne

Michel BOULANT

Président

68, Boulevard Lundy

51100 Reims

contact@unec5108.fr

52-UDC - Haute Marne

BARTHELEMY Christine,**PONTELLO Béatrice**

Co-présidentes

chez Mme PONTELLO

7 rue de la République

52600 CHALINDREY

03 25 88 97 56

unec.52@gmail.com

53-UDC - Mayenne

Liliane MAINGARD

Présidente

40 boulevard Felix Grat

53000 LAVAL

02 40 71 06 54

unec53@unec-pdl.fr

54-UDC - Meurthe et Moselle

Jacqueline DESOUDIN

Présidente

4 rue de la Vologne

54520 LAXOU

06 82 01 31 47

contact54@coiffure-lorraine.fr

55-UDC - Meuse

Rosa SARAIVA

Présidente

5 Ter Place Aristide Briand

55100 VERDUN

03 29 86 52 15

saraivarosa@yahoo.fr

56-UDC - Morbihan

Catherine LE BOUARD

Présidente

Secrétariat des associations

Rue de Lorient

56620 PONT-SCORFF

57-UDC - Moselle

Liliane LIND

Présidente

Pôle des Métiers - Espace Partenaires

5 Bd de la Défense

57070 METZ

03 87 75 60 22

unec57@orange.fr

58-UDC - Nièvre

Marine GIRAUDON

Présidente

8 RUE DU RAVELIN

58000 NEVERS

03 86 61 01 78

udcoiffure.58@wanadoo.fr

59-UDC - Nord

Jean Claude LEBRUN

Président

A L'U2P

9 RUE LEON TRULIN

59000 LILLE

03 20 13 00 33

upa.unec59@aol.fr

60-UDC - Oise

Marco OTTOMBRINO

Président

9 PL DE L'ANCIEN HOPITAL

60200 COMPIEGNE

06 50 80 03 09

unec60@gmail.com

61-UDC - Orne

Patricia FEVRIER

Présidente déléguée

CHEZ UNEC NORMANDIE

36B AV DES CANADIENS

76140 LE PETIT QUEVILLY

08 00 27 76 00

contact@unec-normandie.fr

62-UDC - Pas de Calais

Isabelle BLEROT

Présidente

66, rue Edouard PLACHEZ,

chez Mme BLEROT,

62220 CARVIN

03 20 13 00 33

upa.unec59@aol.fr

63-UDC - Puy de Dôme
Sébastien MILLOT
 Président
 27 rue Maréchal Leclerc
 63000 CLERMONT FERRAND
 04 73 98 16 70
 unec63@gmail.com

64-UDC - Pyrénées Atlantiques
Cécile HARBUSTAN BIDART
 Présidente
 161 RUE GUILLAUME LEBLANC
 33000 BORDEAUX
 05 56 96 82 21
 fnc.unec.aquitaine@gmail.com

65-UDC - Hautes Pyrénées
DESGUERS Laetitia, DUCHEIN Floryse
 Co-présidentes
 Chambre des Métiers et de l'Artisanat
 10 bis rue du 4 septembre
 65000 TARBES
 06 14 98 81 67
 leatitiacoif@wanadoo.fr

66-UDC - Pyrénées Orientales
Catherine FERRE
 Présidente
 MAISON DE L'ARTISAN
 35 RUE DE CERDAGNE
 66000 PERPIGNAN
 04 68 34 59 34
 contact@upa66.fr

67-UDC - Bas Rhin
Bernard STALTER
 Président
 ESPA EUROPEEN
 2^{EME} ETAGE 2 ALLEE DOSLO
 67300 SCHILTIGHEIM
 03 88 35 13 74
 contact@unec67.fr

67-UDC - Haguenau
Hervé BALL
 Président
 84 Route de Strasbourg
 67504 HAGUENAU
 03 88 35 13 74
 herve.ball@wanadoo.fr

67-UDC - Molsheim
Guy SALOMON
 Président
 1 RUE DE SAVERNE
 67120 MOLSHEIM
 03 88 35 13 74
 guysalomon1984@gmail.com

67-UDC - Saverne
Fabrice REHM
 Président
 6 rue de la Gare
 67700 SAVERNE
 03 88 35 13 74
 prehm@free.fr

67-UDC - Sélestat
Sandrine MORIS
 Présidente
 3 RUE SAINTE ODILE
 67600 SELESTAT
 03 88 92 09 10
 contact@unec67.fr

68-UDC - Colmar
Bertrand GOUDEZ
 Président
 12 rue des métiers
 68000 COLMAR
 03 89 23 65 65
 corpos@artifrance.fr

68-UDC - Mulhouse
José HUBER
 Président
 12 ALLEE NATHAN KATZ
 BP 71608
 68086 MULHOUSE CEDEX
 03 89 36 30 00
 uca@uca68.fr

68-UDC - St Louis
Véronique BACHER
 Présidente
 99 RUE DE MULHOUSE
 68300 ST LOUIS
 03 89 68 42 24
 bacherveronique@hotmail.fr

69-UDC - Rhône
Pascale JOUVANCEAU
 Présidente
 22 rue d'Algérie
 69001 LYON
 04 78 28 63 02
 udec.69@wanadoo.fr

70-UDC - Haute Saône
Elyane DROIT
 Présidente
 12 Rue des Beauregards
 70130 SOING
 03 84 78 47 47
 elodie-afco@orange.fr

71-UDC - Saône et Loire
Jean-Philippe BOYER
 Président
 28 rue d'Autun
 BP 17
 71301 MONTCEAU LES MINES CEDEX
 03 85 58 45 75
 maisoncoiffure71@sfr.fr

72-UDC - Sarthe
Magali BARANTIN
 Présidente
 189 R HENRI CHAMPION
 72100 LE MANS
 02 43 84 84 78
 unec72@orange.fr

73-UDC - Savoie
Colette RUFFIER
 Présidente
 chez UNEC RHONE ALPES
 1669 AVENUE SADI CARNOT
 07500 GUILHERAND GRANGES
 04 75 86 01 04
 v.fraisse@unec-ra.fr

74-UDC - Haute Savoie
Michèle GARDE
 Présidente
 8 rue du Baronnet
 74000 ANNECY
 04 50 66 07 01
 udec74@orange.fr

UNIONS DÉPARTEMENTALES (suite)

76-UDC - Dieppe
Joel DECOUDRE
 Président délégué
 36 BIS AV DES CANADIENS
 76140 LE PETIT QUEVILLY
 08 00 27 76 00
 contact@unec-normandie.fr

76-UDC - Le Havre
Edwige SOUFFES
 Présidente déléguée
 36 BIS AV DES CANADIENS
 76140 LE PETIT QUEVILLY
 08 00 27 76 00
 contact@unec-normandie.fr

76-UDC - Rouen
Guillaume DARTOIS
 Président délégué
 36 BIS AV DES CANADIENS
 76140 LE PETIT QUEVILLY
08 00 27 76 00
 contact@unec-normandie.fr

79-UDC - Deux-Sèvres
Eric BOUNIOT
 Président Régional
 CNAMS NA
 41 RUE HENRI SELLIER
 79000 NIORT
 05 49 24 98 29
 cnamspc@orange.fr

80-UDC - Somme
Sandrine CUVILLIER
 Présidente
 7 RUE DE L'ISLE MYSTERIEUSE
 80440 BOVES
 06 74 03 34 20
 vefourca@orange.fr

81-UDC - Tarn
Séverine GIL
 Présidente
 8 route de Fauch
 81000 ALBI
 05 63 49 82 16
 unec81@gmail.com

82-UDC - Tarn et Garonne
Marina DURIGON
 Présidente
 11 rue du Lycée
 82000 MONTAUBAN
 05 63 66 11 22
 fede.coiffure.82@orange.fr

83-UDC - Var
Jérôme GAULMIN
 Président
 CHEZ CMAR PACA
 CS 70558 LA VALETTE
 83041 TOULON CEDEX 9
 06 17 98 03 03
 unecvar@gmail.com

84-UDC - Vaucluse
Valérie COISSIEUX
 Présidente
 Cité de l'Artisanat
 1a Ch. de la Rollande - Agroparc
 84000 AVIGNON
 06 03 12 92 41
 unecvaucluse@gmail.com

85-UDC - Vendée
Sophie GOUBAUD
 Présidente
 20 rue de l'Abbé Artarit
 85000 LA ROCHE SUR YON
 02 40 71 06 54
 unec85@unec-pdl.fr

86-UDC - Vienne
Eric BOUNIOT
 Président
 33 Avenue Maréchal Leclerc
 86100 CHATELLERAULT
 05 49 86 65 66
 unec86@sfr.fr

87-UDC Haute Vienne
Nelly MARI
 Présidente
 26 bis rue Ferdinand Buisson
 87000 LIMOGES
 05 55 34 39 83
 cdmac87@wanadoo.fr

88-UDC - Vosges
Pascal ALTMANN
 Président
 85 rue D'Alsace
 88000 EPINAL
 03 29 35 06 07
 contact@unec88.fr

89-UDC - Yonne
Martine MICHEL
 Présidente
 129 rue de Paris
 89000 AUXERRE
 03 86 46 92 61
 maison.coiffure@wanadoo.fr

90-UDC - Territoire de Belfort
Frederic PERREY
 Président
 Dans les locaux de la CAPEB
 6 rue du Rhone
 90000 BELFORT
 03 84 22 29 29
 upad90@wanadoo.fr

971-UDC - Guadeloupe
Anne QUELLERY
 Présidente
 Immeuble Capitaine Langlois Escalier
 3 Grand Camp
 97139 LES ABYMES
 06 90 59 67 27
 fnc.gpe@gmail.com

972-UDC - Martinique
Marie-Céline Jean-Baptiste-LINARD
 Présidente
 36 rue Simon Bolivar - Terre Sainville
 97200 FORT DE FRANCE
 05 96 70 24 74
 fnc972@orange.fr

974-UDC - Réunion
Maurice PROFIT
 Président
 B.P 41
 97427 L'ETANG SALE LES HAUTS
 02 62 38 81 74
 fnc974@gmail.com

Ce rapport d'activité est également disponible sur le site
www.unec.fr

Mai 2018

Crédits photos : Photothèque UNEC, Tanja Heffner, Fotolia, Pascal Latil, Eric Deniset, Kévan Durand.

unec

Union Nationale des Entrepreneurs de Coiffure

36 rue du Sentier
Paris / France
Tél. : 01 42 61 53 24
contact@unec.fr



www.unec.com